On voit donc, par cette simple analyse d'un titre, les précautions qui doivent être prises dans l'étude de tels textes et le travail immense qui est encore à faire : dans ce domaine, tout est en friche.

Il demeure que l'édition présente, soignée et annotée, fournit un précieux matériau pour les chercheurs. L'étude comparée des données de l'épître d'Ibn Kamāl Pāšā avec celles présentées dans d'autres ouvrages du même genre et écrits à différentes époques en Orient ou en Occident andalou pourrait jeter quelque lumière sur le statut de ces ouvrages, la fiabilité de leurs données, sur le sort fait à la langue arabe au XVIe siècle dans l'Empire ottoman et sur le changement linguistique.

Georgine AYOUB
(INALCO, Paris)

Manwel MIFSUD, *Loan Verbs in Maltese. A Descriptive and Comparative Study*. E.J. Brill, Leiden - New York - Köln, 1995 (Studies in Semitic Languages and Linguistics, XXI). 16 × 24,5 cm, XVII + 339 p.

Le titre de ce remarquable ouvrage est par trop restrictif et modeste, il pourrait laisser entendre que l'auteur ne traite que d'un problème particulier à l'intérieur d'un dialecte arabe, or la portée de son travail dépasse largement le cadre de la dialectologie arabe pour intéresser non seulement les sémitisants dans leur ensemble, mais aussi les romanistes, les anglicistes et, partant, tout linguiste. En effet, par le biais d'une étude éminemment détaillée des verbes empruntés en maltais, M. Mifsud traite d'un problème de linguistique générale de la plus haute importance : celui des contacts entre des langues appartenant à des familles linguistiques différentes, ici, le maltais, langue sémitique, en contact intense et prolongé avec des langues romanes, l'italien et le sicilien, et plus récemment avec l'anglais, ainsi que des processus d'intégration des emprunts. Dans sa préface, David Cohen (p. XIII-XVI) met en valeur tous les mérites de ce travail et insiste sur l'importance de l'apport d'une étude qui analyse des mécanismes linguistiques mis en jeu dans l'emprunt et l'influence des contacts dans l'évolution des langues, où ils peuvent aboutir, comme en maltais pour le verbe, à l'émergence d'un nouveau système grammatical. Cette étude est aussi remarquable par sa prise en compte des phénomènes extralinguistiques tels que la nature, la durée et l'intensité des contacts, le type de relations sociales prévalant dans les groupes concernés et le degré de prestige de la langue source; elle contribue ainsi largement à la sociolinguistique.

Dans l'introduction (p. 1-19), l'auteur présente sa recherche et la situe par rapport aux travaux antérieurs sur les éléments romans et sémitiques en maltais; il montre aussi, en les passant rapidement en revue, à quel point l'approche et les résultats de ces travaux sont tributaires de l'histoire, de la politique linguistique et de l'idéologie ambiante selon que l'on revendique la prédominance des éléments romans ou sémitiques en maltais. Son étude lui

BCAI 13 (1997) M. Mifsud: Loan Verbs in Maltese. A Descriptive and Comparative Study, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

semble d'autant plus justifiée que l'importance de l'emprunt en morphologie a souvent été occultée, et pas seulement en maltais, sur la foi de certains linguistes selon lesquels la morphologie est le domaine de la langue le plus imperméable à toute influence extérieure. À partir d'un corpus de verbes constitué à partir du dictionnaire de Joseph Aquilina (*Maltese-English Dictionary*, 2 vol., Midsea Books, Malte, 1987-1990), de quelques informateurs maltais et de lui-même, M.M. va proposer un classement typologique qui délimite quatre types de verbes empruntés dans le continuum morphologique qui s'étend entre une morphologie sémitique fondée sur la racine et une morphologie de type roman basée sur un radical, et qui va d'une intégration maximale à une non-assimilation à la morphologie de la langue cible. Il ne s'agit pas d'établir un classement chronologique, bien que le degré d'intégration d'un emprunt puisse apporter des indices pour le dater, mais de prendre en compte un facteur déterminant dans l'intégration, la coïncidence des structures syllabiques de la langue cible et de celles des langues sources. Il convient avant tout d'évaluer la productivité de certains traits morphologiques et d'arriver à une approche plus « pédagogique » de la grammaire du maltais (p. 8).

Avant de traiter avec une grande minutie chaque type de verbes, l'auteur prend soin dans le chapitre II (p. 20-48) de situer l'histoire du maltais dans son contexte géographique et historique mettant en valeur les conditions d'évolution particulières de ce dialecte arabe « périphérique », et de présenter de façon claire et concise les langues en contact et les systèmes linguistiques en présence (essentiellement phonologique et morphologique, en insistant sur la morphologie verbale); il permet ainsi au lecteur de mieux saisir les parallélismes et les incompatibilités potentielles qui jouent un rôle important dans le processus d'intégration de l'emprunt, soit comme appui et facteur de continuité, soit comme agent destabilisateur. Ce n'est qu'une fois ce contexte explicité que M.M. propose une classification typologique des verbes maltais empruntés (p. 47-48) et qu'il commence l'étude proprement dite en consacrant un chapitre à chacun.

Les verbes de type A (chapitre III, p. 49-79) se situent à l'extrémité initiale du continuum, ce sont ceux parmi les verbes empruntés aux langues romanes (italien et sicilien) qui se sont entièrement intégrés dans le système verbal sémitique du maltais, plus précisément à celui des verbes « sains » tri- et quadri-consonantiques. Leur adaptation ne diffère pas de celle qu'ont subie ou que subissent d'autres emprunts dans les dialectes arabes. L'auteur distingue trois phases dans ce processus d'intégration (p. 55-58) : l'adéquation entre la structure syllabique du mot étranger et celle du mot en sémitique favorise d'abord son acceptation, puis la réinterprétation de sa base sémantique en terme de racine tri- ou quadri-consonantique permet de l'assimiler aux lexèmes du fonds sémitique et d'en faire la base de nouvelles formes dont l'émergence est conforme aux mécanismes morphologiques du sémitique. Ces verbes sont en inventaire fermé (la liste complète est donnée dans l'appendice B, p. 272-289). Verbes de formation locale, ils sont le plus souvent dénominatifs et surtout à la deuxième forme pour les tri-consonantiques, avec valeur de causatif mais jamais d'intensif; les quadri-consonantiques, quant à eux, sont à la première forme. Ils ont fourni également, pour la moitié d'entre eux, des dérivés de sens réfléchi-passif. Désormais, une grande partie de ces verbes est obsolète ou restreinte à certains dialectes. Leur dérivation transcatégorielle est limitée (ainsi on ne relève

BCAI 13 (1997) M. Mifsud: Loan Verbs in Maltese. A Descriptive and Comparative Study, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

aucun participe actif de ces verbes); d'autre part, à partir du même étymon, ils ont souvent des doublets appartenant aux verbes de type B ou C, qui, s'ils possèdent une légère nuance de sens, relèvent du même champ sémantique. Cette formation reste théoriquement possible, mais en maltais moderne ce procédé n'est plus productif. Le degré d'intégration de ces emprunts, qui semblent pour la majorité remonter à une époque où le maltais, très isolé des autres langues vernaculaires, a développé son propre fonds de nouveaux mots (beaucoup sont déjà attestés dans des sources écrites anciennes), n'est pas un critère suffisant pour la datation; en effet, l'auteur, tout au long de ce chapitre, met bien en évidence les phénomènes de coïncidence formelle, de réinterprétation, de redistribution des valeurs et des oppositions à l'intérieur d'un système sous l'influence conjuguée des langues cible et sources qui permettent l'introduction d'un même radical à des époques différentes.

Les verbes de type B (chapitre IV, p. 80-139) sont assimilés aux verbes sémitiques à finale semi-vocalique; cette adaptation qui n'est pas propre au maltais se retrouve dans de nombreux dialectes arabes. Ces verbes sont en inventaire fermé (une liste représentative en est donnée dans l'appendice B, p. 289-295), mais leur conjugaison est devenue le système le plus important du maltais. À partir des verbes sourds et des verbes dont la troisième consonne étymologique est ʿ ou ġ (consonnes disparues du maltais), la réinterprétation prosodique de la forme conjuguée en une base radicale invariable (et non pas alternante) suivie du suffixe de conjugaison (qui intègre la semi-voyelle finale du radical étymologique) a permis d'intégrer dans ce groupe un très grand nombre de verbes; de plus, la finale vocalique des verbes empruntés à l'italien a largement contribué au développement de ce paradigme. Ces verbes comportent une structure syllabique inexistante en arabe (on trouve ainsi des groupes bi- ou tri-consonantiques à l'initiale) mais l'auteur montre, à partir de nombreux tableaux clairs et détaillés (p. 96-109), que sur le plan phonétique aucune n'est fondamentalement étrangère au fonds verbal arabe pour ce qui est de la 3e pers. masc. sing. de la conj. suff. et de la dérivation verbale. Pour la dérivation verbo-nominale, on distingue deux catégories selon la voyelle thématique de la conj. préf. : les verbes en *i* ont une majorité de dérivés arabes, ceux en *a* ont une dérivation romane. Il y a une redistribution des morphèmes dérivationnels basée sur la distinction en maltais entre ces deux catégories (et non pas sur la distinction dans le système roman entre les conjugaisons en *-are* et celles en *-ire/ere*). Par une démarche qui s'appuie sur une étude des alternances phonétiques dans le verbe en italien et en sicilien et des arguments d'ordre sociolinguistique, M.M. détermine la forme verbale particulière qui a permis à la conjugaison maltaise (pour les verbes de type B et C) de se développer. En démontrant pas à pas que cette forme n'a pu avoir son origine que dans les 2e et 3e pers. du présent et l'impératif sing., M.M. apporte une contribution très importante et nouvelle à la compréhension du processus de l'emprunt.

Le chapitre suivant (V, p. 140-212) est consacré aux verbes de type C qui regroupe des verbes aux thèmes romans non assimilés (plus exactement « non digérés ») qui ont une conjugaison de verbe à finale faible. Ces verbes se distinguent de ceux du type B en ce que leur consonne initiale est géminée, que certains d'entre eux ont intégré l'infixe d'origine romane *-išš-*, enfin parce qu'ils représentent une classe numériquement très importante en

BCAI 13 (1997) M. Mifsud: Loan Verbs in Maltese. A Descriptive and Comparative Study, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

maltais dans laquelle s'intègrent encore de nombreux emprunts. La morphologie arabe est beaucoup moins prégnante dans ce type de verbes que dans les deux précédents, et il n'est pas rare que certains verbes de type C comportent quatre syllabes (brèves ou longues). L'auteur étudie longuement le phénomène de la gémination de la première consonne qui n'est pas uniquement lié à un facteur phonétique puisque, dans les emprunts, seules les formes verbales et verbo-nominales, mais pas les nominaux, possèdent ce trait. L'examen approfondi des dialectes de l'italien amène M.M. à la conclusion que cette gémination a son origine dans le développement de ce qui n'était qu'une variante dans les dialectes de l'Italie du Sud et de Sicile et qui a trouvé dans la morphologie arabe un « appui » par le biais de l'assimilation de *t*, morphème de dérivation et préfixe de l'inaccompli, avec certaines consonnes. Cette gémination initiale, qui s'est faite progressivement (à partir de l'inaccompli) mais ne s'est pas étendue aux verbes d'autres types, a désormais en maltais un statut morphologique. L'auteur procède aussi à l'étude détaillée du traitement dans certains verbes de l'infixe d'origine romane *-iss-*. Il montre à cette occasion le rôle déterminant joué par le bilinguisme, qui a fait que seul cet emprunt en maltais obéit dans le paradigme verbal à la même règle accentuelle qu'en italien. La continuité avec la morphologie arabe dans ce type de verbe se manifeste, pour tous les emprunts basés sur la conjugaison des verbes faibles, dans le maintien de l'alternance accentuelle, sur ou hors radical; cependant il peut y avoir avant l'accent un nombre indéterminé de syllabes. La rupture avec le système d'origine se fait par l'introduction des proparoxytons, imposant donc un nouveau schème accentuel. Même si cette intégration n'est pas entièrement généralisée (elle est surtout le fait des locuteurs éduqués, bilingues), il apparaît clairement qu'un nouveau type de verbes émerge qui illustre l'aptitude du maltais à fusionner et harmoniser la morphologie du roman et celle de l'arabe pour les verbes mais aussi pour les noms (p. 211).

Le type D constitue en réalité un sous-groupe du type C, il regroupe les verbes dont le radical anglais est non assimilé (« non digéré »); ils sont, plutôt pour des raisons historiques, traités à part dans le chapitre v (p. 213-252). Ce sont des emprunts qui ne remontent pas au-delà du début du XIXe siècle, au moment de la colonisation britannique qui a mis en contact les deux langues. L'influence de l'anglais n'a cessé de croître dans les domaines scientifiques et technologiques mais aussi dans celui de la vie courante et de nos jours, une très importante partie de la population maltaise est bilingue à tel point que parmi la jeune génération beaucoup pratiquent dans leur vie quotidienne le mélange des deux langues. C'est sur le modèle des verbes de type C que s'intègrent en maltais les verbes empruntés à l'anglais. Les caractéristiques de ces verbes sont énoncées p. 217 : la consonne initiale est redoublée, le schème verbal comporte un augment *-y-*, leur conjugaison est celle des verbes à finale faible, et ils participent de la même dérivation que les verbes de type C. L'auteur traite chacun de ces traits et les commente en faisant à chaque fois que cela est possible des parallèles avec les verbes de type C. M.M. démontre que l'origine de l'extension du schème par *-y-* provient des langues romanes. Il montre que l'influence de ce petit groupe de verbes sur les emprunts à l'anglais n'est pas d'ordre sémantique mais phonologique et syllabique : les verbes d'origine romane, de formation locale, sont pour 71 % monosyllabiques, 92 % ont une finale en -'vCC, et parmi les emprunts à l'anglais, 78 % partagent le premier trait, 82 % le second. Les verbes

BCAI 13 (1997) M. Mifsud: Loan Verbs in Maltese. A Descriptive and Comparative Study, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

de type D apparaissent comme totalement hors zone d'influence de la morphologie arabe, et ils n'ont pas de dérivés verbaux, quant à la dérivation verbo-nominale, elle se fait uniquement par l'addition de suffixes d'origine romane (p. 248-251).

Il ressort de cette étude que le système de dérivation verbale et verbo-nominale hérité de l'arabe n'est plus vivant en maltais mais que la ligne de continuité avec la morphologie arabe perdure dans le maintien d'une flexion et de schèmes accentuels et syllabiques qui relèvent presque exclusivement du système arabe.

À travers de très nombreux tableaux commentés minutieusement dans le corps de sa démonstration et en appendice, par ses comparaisons avec d'autres dialectes arabes et sa connaissance de la dialectologie romane, M.M. nous révèle comment le maltais a résolu le problème de l'intégration des emprunts. Il met l'accent sur les phénomènes d'appui et d'hybridation ainsi que sur l'importance de la continuité, la base de l'intégration de ces emprunts. Ce qui est valable pour le verbe l'est aussi pour d'autres catégories du maltais, et l'auteur pense que cette approche dynamique des processus doit permettre d'élaborer une nouvelle description de la langue maltaise (p. 261). S'il est vrai, comme il nous l'a dit, que le maltais actuel est issu d'une situation exceptionnelle, voire unique (due à un total isolement au cours des siècles par rapport à l'arabe et à des contacts avec des langues et dialectes de familles linguistiques différentes), rappelons ici que cet ouvrage permet de mieux comprendre le rôle des contacts dans l'évolution des langues en général et c'est en cela aussi qu'il est un apport considérable, non seulement aux études sémitiques, mais aussi à la linguistique.

Marie-Claude SIMEONE-SENELLE
(CNRS-LLACAN, Meudon)

Le Dictionnaire COLIN d'arabe dialectal marocain, sous la direction de Zakia IRAQUI SINACEUR, Institut d'études et de recherches pour l'arabisation (Rabat), en collaboration avec le CNRS (Paris). Éditions Al-Manahil, Ministère des affaires culturelles [Rabat].
volume 1 (*ā-tīh*), 1993, XXXVI + 213 p.
volume 2 (*žāba-ḫeyya*), 1994, p. 214-494.
volume 3 (*d-ziyy*), 1994, p. 495-766.

Georges S. Colin, né en 1893, est arrivé dans la région de Taza comme interprète en 1918, avec en poche son diplôme d'arabe obtenu à Paris. Ce premier séjour fut relativement bref, mais à partir de 1927 il se partagea entre l'École des langues orientales à Paris et l'Institut des hautes études marocaines (par la suite faculté des lettres) de Rabat. Il déploya, durant toute sa carrière d'enseignant, une activité de recherche intense qui s'étendait à tous les

BCAI 13 (1997) M. Mifsud: Loan Verbs in Maltese. A Descriptive and Comparative Study, recensé par M.-Cl. Simeone-Senelle
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net